



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Logiciels libres et propriétaires pour les systèmes, réseaux et bases de données

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Logiciels libres et propriétaires pour les systèmes, réseaux et bases de données. 2011, Université d'Angers. hceres-02037978

**HAL Id: hceres-02037978**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037978>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université d'Angers

Demande n° S3LP120002233

Dénomination nationale : Systèmes informatiques et logiciels

Spécialité : Logiciels libres

## Présentation de la spécialité

Ouverte en 2004, cette licence est portée par l'UFR « Sciences ». La spécialité « Logiciels libres » complète l'objectif général de former des techniciens hautement qualifiés, aptes à gérer et à exploiter les systèmes d'informations (bases de données, sites web, logiciels professionnels) et les réseaux d'une entreprise par la formation à l'utilisation des logiciels dits « libres », notamment pour la mise en place des applications informatiques constituant un intranet ou utilisant l'internet. En effet, grâce à leurs coûts réduits et leur fiabilité reconnue, les logiciels libres tels que Linux, MySQL, OpenOffice... font une percée significative dans les administrations, les PME et les grands groupes.

La formation a une bonne attractivité (5 ou 6 candidats par place), mais le recrutement est très largement dominé par les titulaires d'un BTS ou d'un DUT. Si elle intègre un petit contingent de stagiaires de la formation continue, elle n'est pas ouverte en alternance.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	25
Taux de réussite	80 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	5 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	90 % - 95 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	26 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an)	80 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence se positionne sur une « niche » de métiers clairement identifiée et fortement attractive. La cible étant parfaitement identifiée, le programme pédagogique a été conçu de manière à y répondre. Les principaux indicateurs tendent à montrer que cette réponse est positive. En effet, cette licence a su trouver assez vite son public ; ce qui se conçoit bien puisqu'elle n'a pas de véritable concurrence dans l'ouest de la France et qu'elle offre une spécialisation appréciée tant des étudiants en informatique que des employeurs.



Si le nombre est là, on regrettera le peu d'informations données dans le dossier (qui sont les candidats, d'où viennent-ils ?), et plus encore, l'absence de toute analyse sur les très fortes variations interannuelles au niveau du recrutement (oscillations croisées entre titulaires de BTS ou DUT, très faible part des étudiants venus d'une licence générale). Ce point est d'ailleurs à souligner en négatif car la licence est présentée comme bien articulée avec la filière « Informatique » développée au sein de la Faculté des sciences, et car une part importante des enseignements est assurée par des enseignants-chercheurs intervenant aussi en licence générale ; ce qui devrait faciliter les passages.

L'insertion professionnelle des diplômés peut être considérée comme bonne, voire très bonne, même si la qualité des données fournies est encore insuffisante ; ce dont les responsables de la licence sont conscients. Les poursuites d'études sont marginales, les emplois sont en bonne adéquation avec la formation et, même si une certaine volatilité de l'emploi est perceptible, il faut la nuancer dans la mesure où il s'agit souvent d'un premier emploi.

Les véritables points faibles de cette spécialité sont de deux ordres. Le principal tient à la relative faiblesse des partenariats professionnels, et surtout à l'absence totale de formalisation de ces relations. De plus, le dossier ne donne pas d'informations précises sur la manière dont les professionnels sont associés au fonctionnement, au pilotage de la formation. Pour évaluer cette implication, il aurait été nécessaire de disposer (éventuellement en annexe) de compte-rendu de réunions d'équipe pédagogique, de comité de pilotage ou conseil de perfectionnement. L'intervention des professionnels dans l'enseignement est vraiment insuffisante ; on est largement en dessous de 25 % sur le cœur de métier, et ce point devrait être très vite corrigé.

La seconde faiblesse porte sur les méthodes pédagogiques mises en œuvre dans une licence qui se veut professionnelle : la formation par projet est peu développée, la présence massive de cours magistraux surprend dans un domaine où règnent plus généralement des travaux dirigés et pratiques. Les modalités d'évaluation demeurent très traditionnelles et sont médiocrement adaptées à une démarche « compétence ». S'il est envisagé, et cela serait souhaitable, d'élargir le recrutement en direction de la formation continue, une révision profonde serait nécessaire. Sur ce point et d'autres, une prise de contact avec l'équipe pédagogique de l'IUT en charge de la licence « Réseaux informatiques et internet » serait judicieuse ; les deux formations pouvant utilement se compléter et mettre en commun leurs réseaux professionnels, leurs compétences et leur expérience. Ce rapprochement semble particulièrement utile à un moment où l'offre de formation dans ce domaine devient de plus en plus concurrentielle.

Si la fiche d'auto-évaluation, laquelle n'en est pas vraiment une puisqu'elle est purement factuelle, complète heureusement certains manques du dossier, il est regretté l'absence d'auto-évaluation conduite au niveau de l'université.

- Points forts :
  - L'originalité du positionnement.
  - La bonne attractivité globale (mais l'analyse manque).
  - La bonne insertion (mais les données restent à améliorer).
  - L'adéquation parfaite entre contenus de formation et objectifs.
  
- Points faibles :
  - Un dossier parfois imprécis et incomplet.
  - Des partenariats professionnels insuffisants et non formalisés.
  - Une part très insuffisante des professionnels dans les enseignements.
  - Une pédagogie peu adaptée à une formation professionnelle.

Notation 

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B



## Recommandations pour l'établissement

Afin de pérenniser cette formation dans un domaine qui évolue très rapidement, il conviendrait de mettre en place un vrai conseil de perfectionnement, de formaliser les partenariats et, de manière prioritaire, de renforcer la part des intervenants professionnels.

Il serait bon aussi de développer une pédagogie par projet afin de renforcer la dimension professionnalisante de la licence professionnelle. Un travail commun avec l'équipe pédagogique de la licence professionnelle « Réseaux informatiques et internet » du département « GEII » de l'IUT est à encourager afin d'améliorer la lisibilité de l'offre dans ce domaine.